



REGLEMENT SPORTIF ET CALENDRIER

Trophée hiver 2023/2024



U•GOLF ENTREPRISE



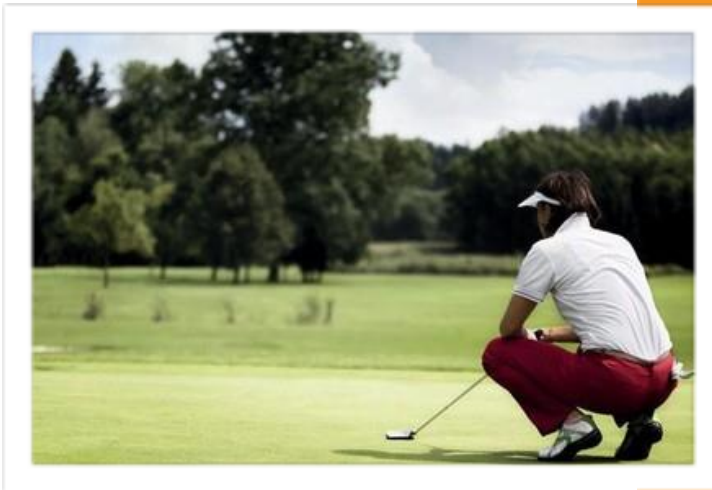
TROPHÉE D'HIVER

NOS COMPETITONS INTER-ENTREPRISES

Le Trophée d'Hiver est une compétition Inter-Entreprises francilienne par équipe réservée exclusivement aux CE, corporations professionnelles et AS sans terrain. Chaque compétition fera l'objet d'un classement par équipe.

Le Trophée d'Hiver se déroulera sur 6 dates à partir du samedi 25 novembre 2023 jusqu'au samedi 9 mars 2024. Les départs se feront en ligne et en stableford et nous serons ravis de vous offrir un cadeau de bienvenue lors de chaque étape. Nous avons sélectionné pour vous les plus beaux parcours UGOLF et Bluegreen de la région parisienne pour golfer.





CALENDRIER

TROPHEE D'HIVER		
DATE	GOLF	FORMULE
25 Nov	Saint Quentin en Yvelines	4 balles
16-Dec	Val d'Europe	Simple
13-Jan	Cely	Greensome
3-Feb	Bellefontaine	Simple
24-Feb	Apremont	Scramble
9-Mar	Courson	Simple

UGOLF Entreprise se réserve le droit de modifier le calendrier dans le cas où le golf ne pourrait pas vous accueillir dans les meilleures conditions (carottage, accident naturel...). Une communication sera envoyée au préalable.



TARIFS COMPÉTITION

Tarifs Green-fees :

- Abonné UGOLF 7/7 individuel : 15€
- Non abonné UGOLF individuel : 45€

Les paiements pourront se faire selon deux modes de règlements :

Individuel > Paiement via la plateforme digital events

Groupe > Les responsables règlent les greenfees de leur équipe soit par règlement sur la plateforme digital events soit par **virement** UGOLF (dans ce cas, merci de préciser les informations suivantes : équipes/golf/compétition ; exemple : IBM/Coudray/ Trophée d'hiver).

En cas d'absence ou d'abandon non justifiés par un certificat médical dans les 24h précédant la compétition, le montant de la prestation sera dû.



REGLEMENTSPORTIF

Composition des équipes

- 6 joueurs maximum par équipe
- Possibilité de changer de joueurs entre chaque compétition, or l'inscription d'une deuxième équipe n'est pas autorisée.
- Joueur de plus de 18 ans à **jour de sa licence et de son certificat médical**
- Un justificatif d'appartenance aux CE, Corporations professionnelles ou AS sans terrain peut être demandé lors des inscriptions.

Formule de jeu

- 6 journées avec 4 formules différentes
(Simple stableford, Scramble à 2, Greensome, 4 balles)
- Pas de limite d'index
- Calcul des scores sur un index maximum de 36

Rappel des formules de jeu :

• L'INDIVIDUEL – (Stableford)

En jouant en Stableford, un joueur reçoit :

- 5 points s'il a joué trois coups en dessous du par (albatros);
- 4 points s'il a joué deux coups en dessous du par (eagle) ;
- 3 points s'il a joué un coup en dessous du par (birdie) ;
- 2 points s'il a joué le par ;
- 1 point s'il a joué un coup au-dessus du par (bogey) ;
- 0 point s'il a joué deux ou plusieurs coups au-dessus du par (double bogey).

Ce principe de comptage permet à un joueur, dès qu'il a atteint le stade où il ne peut plus avoir de points, de relever sa balle. Ce principe de jeu permet que les trous "catastrophes" ne soient pas pris en compte et évite de ralentir la partie.

• LE SCRAMBLE

Le Scramble est une formule de jeu qui peut être jouée en équipe de deux joueurs. Au départ de chaque trou tous les joueurs de l'équipe jouent une balle, puis l'équipe choisit la balle qu'il estime être la meilleure. Elle est marquée et les joueurs jouent successivement leur propre balle de cet emplacement. L'équipe choisit à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.

• LE GREENSOME

A la différence du Foursome, en Greensome, les deux jouent à chaque départ et on choisit le meilleur coup. Le joueur dont la balle n'a pas été choisie joue le deuxième coup, le premier joue le troisième coup et ainsi de suite (ainsi la balle choisie au départ sera jouée durant tout le trou). Le handicap de l'équipe est constitué de 60% du handicap de jeu du joueur de plus bas index + 40% du handicap de jeu du joueur le plus faible.

• 4 BALLEES

Cette formule se joue par équipes de 2 joueurs. Chaque joueur joue sa propre balle individuellement. Le score de l'équipe sera composé de la meilleure des deux balles en brut et en net sur chaque trou. Les joueurs auront un nombre de points égal à 90% du handicap de jeu habituel.

Voitures de golf :

Leur utilisation par les joueurs, cadets ou capitaines, est interdite. Néanmoins et par exception, le comité peut autoriser le joueur titulaire d'un certificat médical portant la mention « buggy OUI » à jouer en voiturette.

Exclusion, retrait :

Toute association qui ne respectera pas le présent règlement sera exclue de façon définitive et son droit d'inscription ne lui sera pas restitué.

Boules de départ et séries

- MESSIEURS / Blanc 1re série => 0 - 15.4 / Jaune 2e série => 15.5 - 36
- DAMES / Bleu 1re série => 0 - 15.4 / Rouge 2e série => 15.5 – 36

Cadence de Jeu, commissaire de parcours

Un Commissaire de parcours est chargé de surveiller les temps de jeu lors des rencontres. Des points de pénalité seront infligés pour jeu lent, en brut et en net, à l'ensemble des joueurs d'une partie qui accuse deux trous de retard sur la partie qui précède. En cas de fait de jeu sur le parcours, les équipes pourront faire appel au Commissaire de parcours qui pourra contacter le Délégué si nécessaire pour régler le litige.

Veillez également respecter le temps de jeu lors des compétitions. Ce temps de jeu est défini par le golf récepteur en fonction du nombre de golfeurs et de la formule. En pratique, un premier coup de corne est donné pour le départ. Pour ce trophée d'hiver une limite de jeu de 4h30 maximum sera imposée.

Horaires de départ

Pour cette nouvelle saison 2023/2024, les départs se feront en ligne à partir de 8h30, des tranches horaires seront proposées.

Les heures de départ seront communiquées aux responsables de section après la date de clôture des inscriptions. Les horaires de départs seront également disponibles sur le site UGOLF (<http://jouer.golf/ugolf-entreprise/>)

Il sera impossible de modifier la composition des équipes après la date de clôture des inscriptions.

Inscriptions

Les inscriptions se feront via la plateforme digitalevents, vous recevrez avant chaque étape les codes afin de vous permettre d'inscrire votre équipe.

Cette année, nous ne limiterons pas le nombre d'inscriptions par compétition, en revanche veuillez nous envoyer les inscriptions avant la date de clôture. Nous prenons en compte les inscriptions selon la date d'envoi. Après la date de clôture, nous ne pourrions pas garantir la prise en charge de vos inscriptions.

POINTS CLASSEMENT :

Classement

Classement par équipe lors des journées individuels > Nous retenons les 3 meilleurs cartes en NET et BRUT de l'équipe par journée.

Classement par équipe lors des journées en double > Nous retenons les 2 meilleurs cartes en NET et BRUT de l'équipe par journée.

A la fin de chaque compétition, les scores des **Équipes** seront convertis en points, selon un barème, qui donneront à la fin de la saison un classement général par équipe.

Les scores net supérieurs ou égal à 36 points seront enregistrés auprès de la FFG. Pour les scores inférieurs à 36 ils ne seront pas comptabilisés pour les index.

Selon les conditions hivernales, il pourra être décidé que la compétition ne sera pas comptabilisée pour l'index pour l'ensemble des joueurs. La décision sera prise par la direction du golf d'accueil et par le comité d'organisation.

CLASSEMENT	POINTS Équipes	POINTS Individuels
1ER	30	50
2E	25	40
3E	20	30
4E	15	20
5E	10	10
6E et +	5	0

Résultats et remise des prix

Les résultats de la compétition seront envoyés dans une newsletter aux responsables de sections et seront également disponibles sur le site UGOLF (<http://jouer.golf/ugolf-entreprise/>).

Nous récompenserons à l'issue des 6 étapes les meilleures équipes du trophée hiver. Concernant les résultats individuels, nous récompenserons les meilleurs NET en 1ère et 2ème série.

Pour cette nouvelle saison du trophée d'hiver, une seule remise de prix aura lieu et se déroulera le 9 mars 2024 au golf de Courson pour récompenser les vainqueurs.



U•GOLF ENTREPRISE



UGOLF

**Vos interlocuteurs
UGOLF ENTREPRISE -**

international@ugolf.eu

123 rue du Château – 92100 Boulogne Billancourt

Document non contractuel – tarifs et liste des golfs modifiables sans préavis